



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Entreprises israéliennes au salon Euronaval

Question au Gouvernement n° 79

Texte de la question

ENTREPRISES ISRAÉLIENNES AU SALON EURONAVAL

Mme la présidente . La parole est à M. Laurent Jacobelli.

M. Laurent Jacobelli . Tel-Aviv a annoncé vouloir agir en justice contre les autorités françaises après l'annonce du boycott des entreprises israéliennes au salon Euronaval. Elles seront finalement autorisées à y participer, à condition – tenez-vous bien – qu'elles n'exposent pas d'armes utilisées pour les opérations de défense d'Israël à Gaza ou au Liban. Cela n'a aucun sens. C'est d'autant plus scandaleux que ce salon accueillera à bras ouverts la Turquie, soupçonnée de fournir des armes à l'Azerbaïdjan, ou encore la Chine, qui menace très clairement la souveraineté de Taïwan.

Mme Mathilde Panot . Israël fournit des armes à l'Azerbaïdjan !

M. Laurent Jacobelli . Ce « deux poids, deux mesures » ahurissant s'inscrit dans la continuité des revirements, des trahisons et des démissions d'Emmanuel Macron envers l'État hébreu ces derniers mois. (*Exclamations sur quelques bancs du groupe LFI-NFP.*) Tout a commencé avec son refus de défilier à la marche contre l'antisémitisme. Vinrent ensuite le boycott des entreprises israéliennes au salon Eurosatory, l'appel à l'embargo sur les armes, les propos irrationnels sur les origines d'Israël, enfin le silence assourdissant du Président de la République après la mort d'un des planificateurs des massacres du 7 octobre.

Mme Mathilde Panot . Là, vous ne réagissez pas ! (*Mme Mathilde Panot se tourne vers les bancs du groupe EPR.*) Vous n'avez rien à dire ? C'est incroyable !

M. Laurent Jacobelli . Ma question est simple. Qui a pris la décision du boycott et qui dirige réellement la diplomatie française ? Est-ce Emmanuel Macron qui milite pour empêcher Israël de se défendre contre ceux qui veulent sa destruction, du Hamas au Hezbollah en passant par les Houthis et l'Iran ? Est-ce vous-même, monsieur le Premier ministre, et les membres de votre gouvernement, bien discrets sur le sujet ? Ou est-ce l'influence d'une extrême gauche antisémite et violente (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR. – Vives protestations sur les bancs du groupe LFI-NFP*), qui fait un ennemi d'une démocratie comme Israël lorsqu'elle se défend...

M. Pierre-Yves Cadalen . C'est un génocide !

M. Laurent Croizier . Vous vous êtes sentis visés ?

M. Laurent Jacobelliet qui qualifie de résistants les pires barbares islamistes, parfois soutenus dans cet hémicycle ou à Sciences Po ? Cette influence s'étend-elle jusqu'à notre politique étrangère ? (*Applaudissements*)

sur les bancs des groupes RN et UDR.)

Mme Danielle Simonnet. Madame la présidente, vous ne pouvez tolérer de tels propos !

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des affaires étrangères . Merci de votre question. Elle me permet de clarifier la position du Gouvernement qui, sous l'autorité du Premier ministre, se tient aux côtés d'Israël comme il l'a toujours fait.

Mme Mathilde Panot . C'est ainsi que vous répondez à l'extrême droite ?

M. Jean-Noël Barrot, ministre . Il n'a jamais été question d'interdire la participation des entreprises israéliennes aux salons commerciaux organisés en France ; celles qui le souhaitent pourront évidemment accéder à Euronaval. Rien dans la position du Gouvernement ne peut être assimilé à un boycott à l'encontre des entreprises israéliennes.

Mme Mathilde Panot . C'est une honte !

M. Jean-Noël Barrot, ministre . Notre soutien d'Israël et de son droit à se défendre n'a jamais souffert aucune exception ni aucune équivoque, comme en témoignent la décision de maintenir l'exportation des composants pour le Dôme de fer et les autres exemples que j'ai cités la semaine dernière.

En revanche, il serait incohérent de faire la promotion des armes utilisées à Gaza et au Liban, qui entraînent des dommages inacceptables sur les populations civiles, alors même que la France et son gouvernement appellent, à Gaza comme au Liban, à un cessez-le-feu immédiat. (*Exclamations prolongées sur quelques bancs du groupe LFI-NFP.*) La position de la diplomatie française est claire : nous appelons à un cessez-le-feu, seule voie pour enrayer l'escalade militaire et pour parvenir à la paix et à la stabilité dans la région. Ainsi, nous avons indiqué aux autorités israéliennes, avec lesquelles nous échangeons très régulièrement, que la participation des entreprises dotées d'un stand à Euronaval devrait respecter cet équilibre fondé sur la position de la France. En conséquence, les entreprises dont les équipements ne sont pas utilisés pour des actions offensives à Gaza ou au Liban pourront naturellement disposer d'un stand lors du salon. (*Vives exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Données clés

Auteur : [M. Laurent Jacobelli](#)

Circonscription : Moselle (8^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 79

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 octobre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 23 octobre 2024